

3. DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM - NOMINATION

16-12-242 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à la majorité des conseillers d'engager monsieur Jean Robidoux, en tant que directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, afin de remplacer un congé de maladie à la direction générale, pour pallier aux dossiers urgents et au fonctionnement de base de la municipalité. Monsieur Robidoux est autorisé à signer tous les documents inhérents et chèques à ladite fonction, au taux de 50.\$/hre et .46¢/km pour les frais de déplacement.

Adopté

Madame Francine Bezeau, conseillère, demande qu'on enregistre son vote contre cette résolution.

4. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX

16-12-243 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 novembre et des séances extraordinaires du 15 et 29 novembre 2016.

Adopté

5. ADMINISTRATION

5.1 AUTORISATION À LA FONDATION CANADIENNE DU REIN POUR LEUR CAMPAGNE DE FINANCEMENT

16-12-244 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Fondation canadienne du rein à recueillir les dons pour leur campagne de financement en faisant du porte à porte sur le territoire de la municipalité qui se déroulera du 1^{er} au 31 mars 2017.

Adoptée

5.2 OMH – NOMINATION REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE TRANSITION ET DE CONCERTATION

16-12-245 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Régis Sirois, conseiller, en tant que représentant au comité de transition et de concertation, comité formé en janvier 2017, concernant le regroupement des sept (7) offices d'habitation de la MRC de la Mitis.

Adopté

5.3 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

16-12-246 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers que les séances ordinaires du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici soient tenues en 2017 à 20 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sis au 23, rue de la Fabrique:

a) Lundi, 9 janvier

Del R.C.

- b) Lundi, 6 février
- c) Lundi, 6 mars
- d) Lundi, 3 avril
- e) Lundi, 1 mai
- f) Lundi, 5 juin
- g) Lundi, 3 juillet
- h) Lundi, 7 août
- i) Mardi, 5 septembre
- j) Lundi, 2 octobre
- k) Lundi, 6 novembre
- l) Lundi, 4 décembre

Adoptée

6. TRÉSORERIE

6.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

6.1.1 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Novembre 2016	Rémunération employés et élus municipaux	11 428.87\$

6.1.2 ENGAGEMENT DES DÉPENSES

16-12-247 Sur proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager, les dépenses suivantes pour un montant total de 4 500.10\$ toutes taxes incluses.

1.	Administration/Salle paroissiale	
	Divers	100.00\$
	Envoi postal (budget 2017)	90.83\$
	TOTAL ADMINISTRATION :	190.83\$
2.	Voirie	
	Divers	1 500.00\$
	Ensemble de pointes au carbure pr scarifieur W97	1 211.84\$
	Chaines pr niveleuse	1 597.34\$
	TOTAL VOIRIE :	4 309.18\$
	TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES décembre 2016:	<u>4 500.01\$</u>

Adopté

7. TRANSPORT

7.1 BANQUE D'HEURES – AIDE AU DÉNEIGEMENT

Reportée à une séance ultérieure.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 SQ – NOMINATION D'UN RESPONSABLE

16-12-248 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Robin Deschênes, conseiller, en tant que responsable des dossiers de la SQ.

Adopté

9. LOISIRS

9.1 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – NOMINATION DES RESPONSABLES

16-12-249 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer mesdames Marie-Hélène Charest et Sophie Marin, responsables de la bibliothèque municipale.

Adoptée

10. QUESTIONS DIVERSES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

16-12-250 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé.

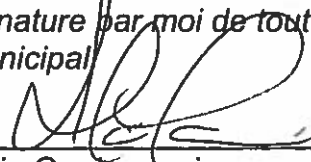
Adopté



Alain Carrier, maire

Secrétaire d'assemblée

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal



Alain Carrier, maire